

FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

EcoEnterprises Fund III

Le présent document fournit un résumé de la transaction de FinDev Canada, dont un sommaire des retombées attendues sur le développement, des résultats de l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des risques potentiels repérés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Fonds d'investissement géré par GEC EcoEnterprises Management, LLC, EcoEnterprises Partners III, LP (le « Fonds ») utilisera son actif (111 M USD) pour fournir toute une gamme d'instruments de financement à des petites et moyennes entreprises (PME) axées sur la biodiversité et œuvrant dans des secteurs divers : foresterie et agriculture durables, agroforesterie et produits récoltés à l'état sauvage, aquaculture et écotourisme. Le Fonds, qui est le troisième et le plus important du commandité, œuvrera dans plusieurs régions de l'Amérique latine, dont la Méso-Amérique, le nord des Andes et le bassin de l'Amazone.

Particularités de la transaction

| | |
|---|---|
| CONTREPARTIE (FONDS) | EcoEnterprises Partners III, LP |
| DOMICILE DE LA CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ | Irlande |
| DOMICILE DES ACTIVITÉS | Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou |
| GESTIONNAIRE DU FONDS | GEC EcoEnterprises Management, LLC |
| DURÉE DU FONDS | 10 ans (avec possibilité de prorogations) |
| SECTEUR | Agroalimentaire |
| CATÉGORIE DE LA TRANSACTION SELON LES NORMES DE PERFORMANCE DE L'IFC (VOIR LA DÉFINITION DES CATÉGORIES ICI) | Catégorie B ou C |
| AUTRE PARTICIPATION CANADIENNE (LE CAS ÉCHÉANT) | S. O. |
| PRODUIT FINANCIER | Placement en actions |
| TAILLE DU FONDS | 111 M USD |
| PARTICIPATION DE FINDEV CANADA | 12,5 M USD (environ 16,5 M CAD) |
| PARTICIPATION EN POURCENTAGE DU TOTAL DU FONDS¹ | 11,3 % |
| DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION | 10 avril 2019 |
| DATE DE CONCLUSION DE LA TRANSACTION | 22 mai 2019 |
| DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION | 22 août 2019 |
| LE DÉFI 2X DU FINANCEMENT POUR LES FEMMES | Oui, en vertu du critère no 2, « Femmes à la haute direction » |

Sommaire des impacts attendus sur le développement

La proposition de valeur principale d'EcoEnterprises Fund III en matière d'impacts sur le développement consiste à soutenir des PME axées sur la biodiversité avec du capital de croissance, de façon à stimuler le développement d'activités commerciales qui contribuent à l'amélioration des débouchés économiques en milieu rural et à la conservation des ressources naturelles, ce qui se traduira, à terme, par des écosystèmes florissants et des moyens de subsistance durables pour les populations locales. La transaction devrait générer des retombées dans les trois domaines prioritaires de développement de FinDev Canada².



DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS :

- **Renforcement des PME locales et de l'emploi** : Le Fonds fournira exclusivement du capital de croissance à des PME majoritairement détenues et dirigées localement au moyen de divers instruments ainsi qu'une aide pratique relative aux questions opérationnelles et de gouvernance déterminantes pour la croissance. Ces PME pourront ainsi soutenir des milliers d'emplois et fournisseurs locaux, notamment en milieu rural, dont le nombre exact sera déterminé dans le cadre de la surveillance du placement.
- **Valeur économique ajoutée** : Les investissements du Fonds dans quelque 18 PME ajouteront aussi une valeur économique aux marchés locaux par l'entremise des salaires, des impôts et des profits. FinDev Canada estime que les activités du Fonds pourraient générer jusqu'à 4,3 M USD en valeur économique ajoutée d'ici 2028.
- **Mobilisation d'autres investisseurs** : Le Fonds prévoit également que ses activités permettront aux PME soutenues d'attirer du financement additionnel pouvant atteindre 250 M USD.



AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES :

- **Autonomisation des femmes pour des rôles de leadership et de gouvernance grâce à des possibilités d'emploi dans le secteur des marchés de capitaux privés et de titres d'emprunt** : Le gestionnaire du Fonds est détenu et dirigé par des femmes (chefs de la direction et de l'exploitation) et ses effectifs comptent une majorité de femmes. Il s'est également engagé à intégrer des pratiques commerciales inclusives à ses propres activités.
- **Renforcement des capacités internes en matière d'autonomisation des femmes** : Le gestionnaire du Fonds a utilisé l'outil d'analyse de l'écart entre les sexes basé sur les Principes d'autonomisation des femmes³ et continuera à développer ses capacités internes de soutien de l'autonomisation des femmes au sein des entreprises de son portefeuille, notamment dans les domaines qui suivent.
- **Création d'emplois de qualité pour les femmes** : Si le passé est garant de l'avenir, les femmes pourraient occuper la moitié des emplois créés et soutenus par les PME financées et leurs fournisseurs, ce qui représente jusqu'à 1 000 emplois occupés par des femmes. FinDev Canada aidera aussi le Fonds à mesurer les aspects qualitatifs des emplois, c'est-à-dire les avantages qui auront des effets positifs pour les employées, la parité salariale et autres.
- **Soutien de PME détenues ou dirigées par des femmes** : Le Fonds s'est engagé à ce qu'au moins 15 % de son capital total, ou quatre placements, aillent à des PME détenues ou dirigées par des entrepreneures, ce qui contribuera à leur ouvrir la voie dans la région. Le Fonds recense aussi les femmes à des postes de direction dans l'ensemble des entreprises de son portefeuille pour relever les possibilités d'améliorer l'équilibre entre les sexes dans les fonctions de direction.



- **Encourager les pratiques de gestion durable des terres :** Le Fonds cible expressément les PME axées sur la biodiversité exerçant, dans certains cas, leurs activités dans des milieux à grande diversité biologique. On prévoit que les entreprises du Fonds contribueront au maintien ou à l'implantation de pratiques de gestion durable des terres, notamment celles faisant l'objet de certifications internationales, sur une superficie d'environ 2,5 millions d'hectares. Ces activités devraient se traduire par l'amélioration de la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité et une plus grande capacité d'adaptation aux changements climatiques, effets qui seront mesurés tout au long de la vie du Fonds.
- **Accroître les ventes de produits et services issus de pratiques axées sur la durabilité :** La croissance des PME du Fonds aura des effets positifs sur le volume et la valeur des produits et services certifiés durables vendus sur les marchés locaux et étrangers, à hauteur de 1 G USD, ce qui démontre une fois de plus qu'il est possible de conjuguer pratiques durables et modèle d'affaires rentable pour accéder à de nouveaux marchés et à des marchés en croissance.

Sommaire de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Les répercussions et les risques environnementaux et sociaux de la transaction sont principalement associés à ceux des projets financés par EcoEnterprises Fund III. Par conséquent, FinDev Canada a axé son évaluation environnementale et sociale sur le système de gestion environnementale et sociale (SGES) relativement au portefeuille du Fonds, c'est-à-dire les moyens que le Fonds entend prendre pour évaluer et gérer les incidences environnementales et sociales associées à ses investissements. L'évaluation est fondée sur des conversations avec le gestionnaire du Fonds et un examen approfondi de la documentation – SGES, politiques applicables, capacité interne.

De manière générale, les impacts potentiels des secteurs d'activité du Fonds – agroentreprises, aquaculture, foresterie, écotourisme – sont liés à la biodiversité, à la consommation d'eau, à la pollution (terrestre et aquatique), à la gestion des déchets, aux effets sur les collectivités ou à la santé et sécurité au travail. Étant donné la nature de la transaction, le stade où en sont les investissements et leur diversification prévue, il n'est pas possible de déterminer les impacts locaux des investissements pour le moment.

Le principal facteur atténuant que le Fonds a mis en place est le SGES, qui exige le respect de normes internationales (Normes de performance de l'IFC), ce qui garantit que les principaux risques environnementaux et sociaux sont pris en compte dans le processus d'évaluation des investissements et dans l'application de mesures d'atténuation, le cas échéant. FinDev Canada surveillera l'application du SGES de façon soutenue.

Documents examinés

Voici une liste indicative des principaux documents examinés dans le cadre de l'évaluation de la transaction :

- *Environmental and Social Management System (ESMS): In Brief (Système de gestion environnementale et sociale [SGES] : en bref)*. Août 2018
- *Impact Metrics: Environmental and Social Indicators for Assessment (Indicateurs relatifs aux impacts : Évaluation des incidences environnementales et sociales)*. EcoEnterprises Fund 2018
- *EcoEnterprises Partners III: Environmental Due Diligence Guide (Guide sur le contrôle préalable en matière d'environnement)*. Juin 2018
- *Environmental and Social Risk Rating (Cote de risques environnementaux et sociaux)*. Juin 2018
- *EcoEnterprises Partners III: General Monitoring Evaluation Tool (Outil général d'évaluation et de surveillance)*
- *EcoEnterprises Fund Operations Manual (Manuel d'exploitation d'EcoEnterprises Fund)*. Décembre 2018

Normes de performance applicables de la Société financière internationale utilisées dans l'évaluation de FinDev Canada (en plus des critères du pays d'accueil)

- Norme de performance no 1 : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance no 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail

¹ En date du présent document.

² Les résultats présentés sont ceux de l'ensemble du Fonds, et non de l'investissement proportionnel de FinDev Canada, qui s'élève à environ 11,3 % des capitaux engagés. La participation de FinDev Canada représente donc 11,3 % du résultat total.

³ ONU Femmes et Pacte mondial des Nations Unies encouragent les entreprises de toutes les tailles, de toutes les régions et de tous les secteurs, conformément aux Principes d'autonomisation des femmes, à prendre des mesures énergiques en faveur de l'égalité des sexes. Grâce à l'outil d'analyse de l'écart entre les sexes basé sur les Principes d'autonomisation des femmes, les entreprises peuvent facilement évaluer leurs engagements actuels et les progrès réalisés.